

## **Contre le broyeur d'Ecole Blanquer®, quelle formation « de qualité » revendiquer ?**

*S'il y a une réforme qui met tout le monde d'accord, c'est bien celle de la formation et du recrutement des enseignant-es, unanimement rejetée. Une occasion de définir en creux ce que l'on appelle une formation initiale et continue « de qualité ».*

### **Une formation initiale qui donnerait moins de place au « terrain » et davantage à la recherche**

La mastérisation devait faire une large place à la recherche. Mais les IUFM ont été vidés de leur potentiel de recherche lors de leur intégration aux universités, qui perdaient des financements. Par la suite, la transformation des IUFM en ESPE puis en INSPE s'est accompagnée d'une main-mise de plus en plus grande de l'employeur : exigence qu'une part croissante des formateur-rices soit de « terrain », contenus de formation prescrits, mise en minorité institutionnelle des représentant-es des personnels et sur-représentation des IA et rectorats au sein des conseils. Malgré un concours repoussé en fin de master, la réforme Blanquer donne elle aussi une place de plus en plus grande au « terrain », conçu comme le cadre premier et principal de la formation. Cette « vision » est par ailleurs opportuniste : elle permet de considérer les stagiaires comme des moyens d'enseignement et donc de masquer les suppressions de postes.

### **Une formation continue qui ne serait pas une obligation mais un droit**

Côté formation continue, la situation s'est également dégradée. Pourquoi Blanquer veut-il donc la rendre obligatoire ? Les conclusions de son Grenelle sont sans équivoque : pour modifier en profondeur le métier. Les enseignant-es ont raison d'y voir un outil de contrôle et un moyen d'augmenter encore leur temps de travail. Déportée sur les vacances scolaires et liée à l'évaluation, elle est pensée comme un instrument de conformation aux réformes et aux « bonnes pratiques ». Pourtant, la formation continue est indispensable et devrait être un droit : droit de choisir et d'y assister sur le temps de travail sans avis du-de la chef-fe d'établissement, droit de regard sur l'offre et ses contenus, qui doivent être enrichis... Le syndicat a également un rôle à jouer pour proposer les formations que l'institution ne propose pas, à l'image des universités d'automne du SNUipp-FSU, très appréciées.

### **... Pour former des enseignant-es concepteur-rices et émancipé-es des pressions hiérarchiques**

La réforme Blanquer, c'est de nouveaux concours prétendument plus « professionnels » commandant par l'aval de nouveaux contenus de formation réduits aux savoirs scolaires (et non centrés sur les savoirs universitaires dont les savoirs scolaires tirent pourtant leur légitimité) et aux pratiques normées promues par l'institution, contre l'idée d'enseignant-e concepteur-riche que nous revendiquons. Et si l'on veut se donner plus de chances de les réussir, il faudra être en « contrat de pré-pro », c'est-à-dire non-titulaire. L'oral de concours évaluant la « motivation » du-de la candidat-e fait craindre le pire, d'autant qu'il sera suivi à la fin de l'année de stage d'un oral de titularisation renforçant le poids de l'inspection. Tout cela vise bien à précariser, mettre sous contrôle et désarmer les enseignant-es dès leur entrée dans le métier !

*La « déforme » Blanquer c'est le bouton sur lequel il suffira d'appuyer pour que les engrenages (ses autres « déformes ») se mettent en branle et détruisent ce qui reste de l'Ecole. A l'opposé, une formation initiale et continue « de qualité », c'est une formation qui redonne la place qui lui est due à la recherche et la main aux enseignant-es sur leur métier. C'est un combat syndical central.*

Romain Gentner, Marie Haye et Lucie Krumeich, Ecole Emancipée.